

Routes

FIN DES TRAVAUX À CHAMANT, LE NOUVEL ÉCHANGEUR EST EN FONCTION

Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, a inauguré l'aménagement de l'échangeur de Chamant reliant les routes départementales 1330 et 932a. Ce chantier de 2,5 millions d'euros est un premiers pas vers une opération plus globale : la mise en 2x2 voies de la RD 1330 sur une section de 5 km.

Publié le 14 octobre 2024

UN CHANTIER À 2,5 MILLIONS D'EUROS

La **RD 1330** est une voie structurante du département de l'Oise, fortement empruntée entre **Senlis et Creil**. Sur sa partie la plus circulée, **35 000 véhicules** l'empruntent chaque jour. Durant l'été 2024, le Département a mis aux normes et sécurisé l'échangeur de qui se si Chamant – Senlis. Ces travaux ont permis la réalisation de nombreux aménagements permettant une première étape vers la fluidification du trafic et la mise au norme sécuritaire :

- **2 giratoires** ont vu le jour, accompagnés de leurs raccordements sur les bretelles existantes
- Une **nouvelle bretelle de sortie vers Chamant** a été ajoutée aux infrastructures routières en place
- Le **pont** franchissant la RD 1330 a été rénové et remis aux normes de sécurité
- La **voie verte** entre Chamant et Senlis a été rétablie pour le bonheur des cyclistes et des piétons





Cette route est très accidentogène et malheureusement, quand il y a un accident, il est souvent mortel.

Nadège LEFEBVRE
Présidente du Conseil départemental de l'Oise

Ces travaux ont nécessité l'instauration d'une déviation, évolutive selon les phases. **Le Conseil départemental a veillé à limiter l'impact économique du projet, de même que les éventuelles nuisances pour les commerçants et les usagers.** Ainsi, l'accès aux commerces a été maintenu, tout comme la liaison piétonne entre Chamant et le hameau du Poteau. De plus, un suivi environnemental du chantier a été mis en place de façon à mieux prendre en compte son impact sur la biodiversité. Enfin, des aménagements paysagers seront initiés d'ici la fin de l'année 2024.

Le financement de cette opération qui s'élève à **2,5 millions d'euros** est assuré **par le Département**, avec une participation de l'Etat de 590 804,83 euros dans le cadre de sa dotation de soutien à l'investissement départemental au titre de la résorption de la discontinuité cyclable entre Senlis et Chamant.



Nous avons mis le paquet sur l'intégration architecturale, avec des bordures en granite, une voie douce de couleur ocre et des garde-corps sur le pont avec une couleur et une forme bien définies.

Lyonel BOSSIER
Directeur Général Adjoint de l'Aménagement Durable, Environnement et Mobilité (ADEM)



RÉSULTAT DES TRAVAUX



Ces premiers aménagements qui ont été menés cet été vont mener à la mise en œuvre de nombreux autres travaux dans les mois à venir, dans le but de poursuivre les objectifs fixés par le Conseil départemental de l'Oise :

- Améliorer la fluidité et la sécurité de l'échangeur
- Créer un aménagement valorisant la biodiversité
- Assurer la continuité de la voie verte
- Des aménagements paysagers seront initiés d'ici la fin de l'année 2024.



Nous allons replanter des haies, des prairies fleuries pour compenser les impacts sur l'environnement, ce sera réalisé dans les prochaines semaines.

Lyonel BOSSIER
Directeur Général Adjoint de l'Aménagement Durable,
Environnement et Mobilité (ADEM)

UN CHANTIER RETARDÉ À CAUSE DE LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)



Après quatre ans de phases d'études et de préparation du chantier, le tribunal administratif avait cassé la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)* en février 2022. Après appel, la DUP a été rétablie et le processus a été réenclenché.

**La DUP est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les expropriant, précisément pour cause d'utilité publique. La DUP est obtenue à l'issue d'une enquête d'utilité publique.*

LES CHIFFRES DE L'OPÉRATION

LA DURÉE DES TRAVAUX

Les travaux routiers ont été menés du 3 juin au 14 août 2024, soit **16 jours de moins qu'initialement prévu**. Ces travaux ont nécessité l'instauration d'une déviation, évolutive selon les différentes phases.

Le Département a veillé à **limiter l'impact pour les commerçants et les usagers**. L'accès aux commerces a été maintenu, tout comme la liaison piétonne entre Chamant et le hameau du Poteau durant toute la durée des travaux. Enfin, un suivi environnemental du chantier a été mis en place de façon à mieux prendre en compte son impact.



Cette opération représente un coût de 2,5 millions d'euros, c'est le début d'un très gros projet dont le budget est de 45 millions d'euros. Il reste encore des acquisitions foncières à effectuer pour pouvoir engager ce dossier pleinement.

Nadège LEFEBVRE
Présidente du Conseil départemental de l'Oise

LES OPÉRATIONS À VENIR CES PROCHAINES ANNÉES (HORS ALÉAS) :

- Aménagement de l'échangeur RD1330 / RD1017
- Aménagement de l'échangeur RD1330 / RN324 / RD1324
- Restauration des corridors écologiques par l'aménagement de plusieurs franchissements de la route (dont 1 éco-pont) à destination de la faune
- Mise à 2X2 voies de la section de 5 km comprise entre l'A1 à Senlis, depuis la gare de péage de l'A1 à Senlis jusqu'au carrefour avec la RD330, dit de la Faisanderie à Aumont-en-Halatte

LE COÛT GLOBAL DU PROJET EST ESTIMÉ À 45 MILLIONS D'EUROS TTC.



On est au-dessus de la D1330, c'est la route qui relie Senlis à Creil, créée au milieu des années 60 juste après la mise en service de l'autoroute A1.

Lyonel BOSSIER
Directeur Général Adjoint de l'Aménagement Durable, Environnement et Mobilité (ADEM)